

Question des Délégués du Personnel de Limoges Clos Jargot

Réunion Mensuelle du 19 novembre 2009

Date question	Nom Prénom du délégué	Unité Site DP	N°	Questions	Date réponse	Réponses
16/11/09	CGT	Clos Jargot	1	Nous demandons, que Mrs Jean SAPIO et Jacky LAURENT aient droit à la prime de changement de métier de 1500€, telle qu'elle a été perçue par d'autres agents du groupe GPBL, groupe, auquel ils appartenaient aussi. En effet les deux techniciens ont été désignés d'office et changés de service, sans bénéficier de cette prime, qui est un plus salarial (1500€). Pourquoi cette discrimination entre techniciens qui dure depuis le 23 Mars 2009 ?? Cette discrimination n'est pas ciblée que sur le site Clos Jargot, d'autres cas existent sur l'UI.	26/11/	La prime managériale exceptionnelle de 1500 € a été attribuée pour reconnaître la démarche volontaire de salariés, qui , bien qu'issus d'un métier prioritaire, ont connu un changement significatif de métier. Ce n'est pas le cas de J. Sapio et J.C. Laurent. Néanmoins, une étude sera faite par rapport aux salariés signalés en réunion.
16/11/09	CGT	Clos Jargot	2	On ne rappellera pas le nombre de fois, où cette réclamation a été posée, on ne rappellera que la réponse faite par FT : « Une campagne de dépose de PCM2 est en cours », pour faire court. Cependant, les techniciens en posent quotidiennement, les SR se remplissent à nouveau ou continuent de se remplir de PCM2. Nous rappelons encore une fois, que cette politique de non développement et maintenance du réseau, de cette compensation de manque de lignes, soit par saturation, soit par défauts dans les câbles, par la pose de PCM2	26/11/	Les causes de réintervention se répartissent de la manière suivante - 28% dues au non respect des process ou compétences ou nacelles, 22% à la CA, 14% à l'UAT, 12% aux pb réseau. Concernant les 3 premiers point des actions sont menées Concernant les aspects réseaux un travail est en cours à DQP concernant le listage des remontées de points noirs, les désat déjà traitées, celles en cours et celles à venir avec les dates programmées de traitement (fonction des budgets alloués). Ces points noirs seront classés selon le Trein engendré ce qui permettra de définir un ordre de priorité de traitement. Cette étude sera présentée aux équipes prochainement.

Question des Délégués du Personnel de Limoges Clos Jargot

Réunion Mensuelle du 19 novembre 2009

Date question	Nom Prénom du délégué	Unité Site DP	N°	Questions	Date réponse	Réponses
				ou PCM11, détériorent les conditions de travail des techniciens d'intervention, qui sont de plus en plus amenés sur le terrain, à des confrontations avec des clients ne pouvant avoir accès aux techniques modernes de communications, mais également ayant des pannes à répétition, dues à ce matériel peu fiable.		
16/11/09	CGT	Clos Jargot	3	Malgré là aussi plusieurs réclamations, le problème reste entier sur les déplacements des techniciens. En effet, il n'est toujours pas tenu compte des délais de route, ni de la proximité des lieux d'interventions entre eux. Il avait été annoncé qu'avec OPTIM, les choses s'arrangeraient, or à ce jour, c'est toujours pareil. De plus lorsque les techniciens appellent la CAC pour faire remonter ces problèmes, les agents de la CAC sont également surpris des plans de charge, qui ne correspondent pas toujours avec ceux qu'ils ont établi la veille, voire même le jour, comme si une tierce personne intervenait pour modifier ceux-ci, au détriment des agents de la CAC et des TIC. Nous demandons à ce que cessent ces manipulations, qui aggravent les conditions de travail des techniciens, en leur imposant des déplacements,	26/11/	Optim n'est actuellement déployé que sur la Corrèze. Sur le 87, on est toujours sur les mêmes méthodes de constitution des tournées par les conducteurs d'activité qui doivent tenir compte de plusieurs paramètres: Les délais d'engagement de relevé contractuels des clients, les rendez vous, les compétences nécessaires à l'intervention, les compétences du technicien et le kilométrage. On ne peut pas porter un jugement sur la qualité d'une tournée en ne se basant que sur les kilométrages parcourus. C'est un des paramètres pris en compte mais pas le seul.

Question des Délégués du Personnel de Limoges Clos Jargot

Réunion Mensuelle du 19 novembre 2009

Date question	Nom Prénom du délégué	Unité Site DP	N°	Questions	Date réponse	Réponses
				des temps de trajets et des kilométrages, importants. Pour exemple : une intervention à Saint Yrieix, un renfort nacelle à Couzeix et à nouveau une intervention à Saint Yrieix, dans l'après-midi.		
16/11/09	CGT	Clos Jargot	4	Nous demandons, que les jeunes apprentis sur le site Clos Jargot, soient dotés des équipements de sécurité nécessaire, à l'exercice de leur métier. Ils ne sont toujours pas équipés, entre autres, d'habillement haute visibilité, alors qu'ils interviennent sur le terrain.	26/11/	Des gilets sont maintenant disponibles au magasin. Les apprentis qui n'en seraient pas dotés peuvent les récupérer.
16/11/09	CGT	Clos Jargot	5	Au central PERRIN, la sécurité d'une échelle a été démontée par une ETL, et laissée sur place, pour on le suppose, un déplacement plus rapide de l'appareil. Il est urgent de faire le nécessaire pour réparer cette plateforme, mais également de faire un rappel sur la sécurité et le respect de celle-ci.	26/11/	Un rappel a été fait par le Préventeur vers le management et les sous traitants seront sensibilisés au maintien des plates formes. Elle sera réparée une nouvelle fois.
16/11/09	CGT	Clos Jargot	6	On signale également que les plates-formes de l'ex CPRI, ressemblent de plus en plus à des planches à roulettes, les organes de freinage et de sécurité étant déficients.	26/11/	Le soutien sécurité se rendra sur place et demandera une intervention du constructeur si nécessaire.
16/11/09	CGT	Clos Jargot	7	Toujours au niveau des échelles de répartiteur, à Vaillant, les système de freinage ont été durcis, ce qui entraîne des frottements, sachant que le sol est amianté, quels sont les risque, avec	26/11/	Ces échelles ont été signalées pour intervention du fabricant.

Question des Délégués du Personnel de Limoges Clos Jargot

Réunion Mensuelle du 19 novembre 2009

Date question	Nom Prénom du délégué	Unité Site DP	N°	Questions	Date réponse	Réponses
				les frottements, de volatilisation de l'amiante ??		
16/11/09	CGT	Clos Jargot	8	Des affichettes amiante, ont été posées dans un grand nombre de bâtiments, mais quels sont ceux qui sont réellement impactés par ce problème ?	26/11/	Le Dossier Technique Amiante est consultable avec le registre de sécurité ou auprès du RSS
16/11/09	CGT	Clos Jargot	9	Le central de Pont Neuf a été vidé de son mobilier, sans qu'il soit tenu compte de l'usage fait des lieux pour les interventions. De plus il n'est pas dans l'attribution des techniciens de rééquiper les locaux vides, c'est la logistique qui gèrait ce problème, il faut donc retrouver une solution.	26/11/	Il est effectivement nécessaire d'avoir du mobilier (table + chaise) dans le répartiteur de Pt neuf. Lorsqu'il y a des pb de logistique, il faut faire une OT PIL.